



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Procès-verbal – séance ordinaire

DATE : Mardi 13 décembre 2022

LIEU : Salon du personnel

Présences - absences

Madame Émilie Taillon	Directrice
Madame Josée Trépanier	Directrice adjointe
Monsieur Mathieu Légaré	Représentant des parents
Madame Corinne Germain	Représentante des parents
Monsieur Philippe Tremblay	Représentant des parents
Madame Marusa Gauthier	Représentante des parents
Madame Stéphanie Paquet	Représentante du comité de parents
Madame Caroline Doire	Représentante du personnel enseignant
Madame Danielle Mercier	Représentante du personnel enseignant
Madame Nathalie Turpin	Représentante du service de garde
Madame Johanna Paré-Cholette	Représentante du personnel de soutien
Madame Lisa-Marie Mathieu	Représentante du personnel professionnel
Madame Kim Girard	Représentante de la communauté
Madame Michelle Deschênes	Représentante des parents – Substitut
Madame Caroline Marois	Représentante des parents - Substitut

Numéros de décisions	Sujets		Résumé	Suivis à faire
	1.	Ouverture de la séance et mot de bienvenue	Le quorum atteint, la séance est ouverte à 19 h 30. Madame Marusa Gauthier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents.	
#CE 22-23-14	2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Madame Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Stéphanie Paquet et appuyé par madame Corinne Germain.	
#CE 22-23-15	3.	Adoption et suivis au procès-verbal du 18 octobre 2022	<p>Madame Danielle Mercier mentionne qu'au point 5 il manque un "e" entre parenthèse au mot élu.</p> <p>Le procès-verbal est proposé par Danielle Mercier et appuyé par M. Mathieu Légaré.</p>	
	4.	Questions du public	Aucune question du public	
#CE 22-23-16	5.	Grilles des matières 2023-2024	<p>Madame Taillon mentionne que la grille matière est reconduite pour 2023-2024.</p> <p>Elle explique les grilles matières et nomme que le nombre de périodes d'anglais intensif dépend de l'organisation scolaire.</p> <p>La grille matière est proposé par Corinne Germain.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>	
#CE 22-23-17	6.	Plan d'action contre l'intimidation et la violence (art. 75.1)	<p>Madame Taillon présente le plan d'action contre l'intimidation. Elle dit aux membres qu'il a été revisité l'an passé et que chaque école se doit d'avoir son protocole d'intimidation.</p> <p>Il est proposé par Madame Lisa-Marie Mathieu d'approuver le plan d'action contre l'intimidation.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>	

#CE 22-23-18	7.	Approbation des sorties éducatives	<p>Madame Gauthier indique qu'il y a un dossier "sorties éducatives" dans le Drive du Conseil d'établissement. Elle explique aux membres que rien n'est chargé aux parents pour ces sorties.</p> <p>Il est proposé par M. Mathieu Légaré d'approuver les sorties éducatives.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>	
#CE 22-23-19	8.	Approbation d'une modification à l'horaire (Noël)	<p>Madame Taillon explique que lors de la dernière journée soit vendredi le 23 décembre, il y aura des activités spéciales et demande de faire une modification à l'horaire afin de terminer à 13h. Elle leur mentionne que l'équipe-école aimerait également faire un dîner "spécial Noël". Mme Gauthier propose qu'on fasse l'approbation en deux temps pour le dîner et l'horaire. Le tout est approuvé par les autres membres.</p> <p>Il est donc proposé par Madame Corinne Germain d'approuver la modification à l'horaire.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p> <p>Madame Taillon revient au dîner "spécial" et mentionne qu'ils ont déjà contacté la pâtisserie Benny pour un prix par élève de 8,79 \$ tout inclus. Elle explique que l'école pourrait payer le tout, mais que c'est un montant assez considérable ne sachant pas à l'avance combien il y aura d'élèves lors de cette journée. Elle suggère alors de demander un petit montant aux parents pour cette activité. Madame Gauthier propose un montant de 5,00\$ par élève ainsi le reste serait absorbé par l'école.</p> <p>Le montant de 5,00 \$ est appuyé par Mme Danielle Mercier.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>	
#CE 22-23-20	9.	Critères de sélection des directions	<p>Mme Gauthier demande aux directions de quitter la rencontre pour ce point. Elle survole le document et les membres en discutent entre eux. Elle demande si quelqu'un aimerait ajouter un ou des points. Mme Mathieu aimerait ajouter un point en lien avec les élèves à besoins particuliers, les membres acceptent. M. Légaré propose également d'ajouter une phrase en lien avec la bienveillance.</p>	

		<p>Mme Gauthier mentionne aux membres qu'elle retravaillerait le document et que le tout serait retransmis aux membres.</p> <p>Les critères de sélection sont proposés par Mme Corinne Germain.</p> <p style="text-align: right;">Approuvé à l'unanimité</p>	
10.	Information de la direction	<p>Mme Taillon discute du projet éducatif pour 2024. Elle explique que le projet de révision se fera en deux étapes soit "vision et valeur" et ensuite "enjeux". Elle mentionne également que pour le PEVR le tout se fait en collaboration avec le CSS.</p>	
11.	Information de la présidente	<p>Mme Gauthier revient sur le courriel de l'amiante transmis aux parents et au personnel de Boisé 2. Mme Émilie mentionne que les correctifs ont été apportés par une firme externe.</p> <p>Mme Gauthier aimerait, à la prochaine rencontre, discuter avec les membres d'une consultation possible avec les élèves, en lien avec le projet de loi 40.</p>	
12.	Information de la représentante du comité de parents	<p>Mme Paquet rapporte lors de la dernière rencontre qu'un budget aurait été accordé aux enseignants pour de la formation avec des professionnels externes.</p> <p>Elle mentionne qu'un accès au site internet <i>aidersonenfant.com</i> a été remis à tous les membres des conseils d'établissements du CSS. Elle présente aux membres une courte vidéo en lien avec le site internet.</p>	
13.	Information de la représentante de la communauté	<p>Madame Girard nomme une augmentation de la clientèle et mentionne qu'ils seront en vacances bientôt.</p>	

	14.	Information de la représentante du service de garde	Madame Gauthier mentionne qu'il n'y aura aucun retour de la représentante du service de garde avant les fêtes.	
	15.	Information des autres membres	Aucune information des autres membres	
	16.	Date et lieu de la prochaine séance	La prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement aura lieu le mardi 21 mars 2023, à 19 h.	
#CE 22-23-21	17.	Levée de la séance	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 20 h 55.	